



MAIRIE
69870 POÛLE -LES ECHARMEAUX
Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

Conseil du 21 septembre 2018 à 20 h 30

Présents : CARRET Monique, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel.

Absents excusés : BASSY J.Marc pouvoir à LABROSSE Bernadette
CHAMPALE Aymeric pouvoir à DESMONCEAUX J.Marc
FIMBEL Anne pouvoir à COULEUR Joëlle

Absent : BÉROUJON Jean-Baptiste

Retard : CODELLO Raphaël

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Compte rendu du conseil du 12 juillet 2018 **adopté à l'unanimité.**

Ajout de deux délibérations : validation du DICRIM et chèques cadeaux pour les agents municipaux, **acceptées à l'unanimité.**

Délibérations :

Rapport prix et qualité du service de l'eau pour l'année 2017 : la commune dispose de sa propre alimentation en eau potable, le service est délégué à Suez Eau France. La réalisation d'un rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) est prévue pour chaque exercice, il est mis à la disposition du public et transmis au préfet.

Adoption à l'unanimité (**13 voix pour**) du rapport (RPQS) pour l'année 2017.

Règlement du marché hebdomadaire

La vocation du marché hebdomadaire est d'offrir aux habitants un service complémentaire à celui proposé par les commerces implantés sur la commune. Afin de préciser et de formaliser les règles relatives aux horaires, à l'emplacement et à l'occupation du domaine public ainsi qu'à la nature des commerces, il convient de créer un règlement de ce marché. Il a été mis en place par la commission des marchés, présenté à la Fédération Nationale des Syndicats de Commerçants des Marchés de France (FNSCMF) et présenté, modifié puis validé par l'Association pour le Développement et la Promotion des Marchés (ADPM).

Le conseil décide à l'unanimité (**13 voix pour**) d'approuver ce règlement.

Location salle des fêtes pour activité sophrologie yoga

Une nouvelle activité hebdomadaire de sophrologie-yoga a été mise en place à la salle des fêtes. Il convient de définir un tarif pour la location de celle-ci ; un tarif de 154 € par an a été proposé.

Le conseil approuve à l'unanimité (**13 voix pour**) ce tarif.

- Arrivée de Raphaël Codello à 21 h15.

Validation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M)

Le D.I.C.R.I.M a pour but d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques qui concernent la commune, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque. Il vise également à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter.

Ce D.I.C.R.I.M s'intégrera dans le plan communal de sauvegarde (PCS) finalisé lui aussi.

Il sera disponible en mairie, sur le site et distribué dans le prochain bulletin municipal.

Le conseil décide à l'unanimité (**14 voix pour**) d'adopter ce D.I.C.R.I.M. et de confier le soin à Mme le Maire de prendre toutes les mesures utiles pour informer la population.

Chèques cadeaux pour les agents municipaux

A l'occasion de la fin de l'année, le personnel actif de la collectivité reçoit chaque année un chèque cadeau. En 2017, il était d'un montant de 140 € et cela concernait 9 personnes.

Le conseil propose de fixer le montant à 150 € et le vote à l'unanimité (**14 voix pour**).

Rapport des décisions prises par délégation accordée au maire

Droit de préemption urbain pour :

Vente maison, SCI Costau/Marlière Sanitas, 129 Route de Beaujeu, parcelles AD 239 et AD 37 sur 2785 m².

Vente maison, M et Mme Bérouton Robert, 41 Rue centrale, parcelles AB 282, AB 285 et AB 259, terrain de 550 m² (AB 368).

Vente maison, Mme Chapon, 114 Route de Beaujeu, parcelles ZT 0095 et ZT 0096 sur 820 m².

Vente maison, M et Mme Cureau, 96 Route de la Combe, parcelles AB 391 et AB 393 sur 965 m².

Le Maire a répondu aux propriétaires que la Commune ne souhaitait pas faire usage du droit de préemption sur lesdites cessions.

Point sur les commissions

Bourg, Hameaux, Cimetière, commission du 12 septembre 2018 : suite aux orages, il a été décidé d'ajouter du gravier dans les allées centrales en attendant le projet plus ambitieux prévu sur 2019 (enrobé et espaces verts).

Écoles, cantine, commission du 27 août 2018 (rentrée 2018/2019) :

. École saint Martin : 51 élèves, pas de changement dans l'équipe éducative.

. École publique : 70 élèves répartis sur trois classes : maternelle, CP/CE1/CE2 et CM1/CM2. Des changements dans l'équipe éducative : Mme Aurélie Desbat est remplacée par Mme Giroudon et Mme Marine Mallecourt est remplacée par Mme Durillon. Mme Vanessa Perret assure la direction.

Repas restaurant scolaire : début 11 h 45 au lieu de 12 h, plus de temps pour les plus jeunes enfants.

Camping : une réflexion sera engagée pour un accueil plus adapté aux pèlerins.

Questions et informations diverses

* Couverture médicale du secteur : le secteur Haute Vallée d'Azergues manque de médecins, réunion des maires prévue le 8 octobre à 20 h pour envisager des solutions.

* Stade de football : la commune de Lamure a déposé l'éclairage sur son stade et nous le propose, il s'agit de voir si on pourrait l'adapter à notre installation.

* Aire de jeux : les travaux de sécurisation sont en cours.

* Compagnie Nationale du Rhône (éolienne) : une rencontre avec les conseillers a eu lieu le 13 septembre à 20 h.

* Don du sang : remerciements pour la collecte du 1^{er} août avec 51 dons et 4 nouveaux donateurs.

* Opération de brûlage du gaz : du 24 septembre au 28 septembre (émission de bruit, flamme contrôlée visible à plusieurs mètres).

* Département du Rhône : une nouvelle route non déneigée prioritairement sur notre commune (Route de la Fabrique), à noter que cela pose problème car elle est empruntée par le transport scolaire.

* COR : une étude sur la mise en tourisme du Col des Écharmeaux va débuter au 1^{er} trimestre 2019.

* Ateliers informatiques COR : début le lundi 1^{er} octobre, de 14 h à 16 h, salle du conseil, informations mairie, site.

* Ministère de l'Agriculture : deux cas de peste porcine africaine ont été signalés (information en mairie).

* Parcelle ZI 140 : la consultation du service des domaines pour la fixation du prix sera nécessaire.

Dates à retenir :

* Inauguration de la mairie et de la médiathèque : 27 octobre à 10 h 30.

* Raid Bleu 2018 : autorisation de passage sur la commune les 1^{er}, 3 et 4 novembre.

* Cérémonie du 11 novembre : 11 h 45.

Prochain conseil le 9 novembre 2018 à 20 H 30.